

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ET ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

BEAUREGARD & BREault | CPA INC.

Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



services.com

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Beaugard & Breault, CPA inc.

Beaugard & Breault, CPA Inc.

Pierre Breault, CPA auditeur

Par Pierre Breault, CPA auditeur

Blainville, le 19 juin 2024



services.com

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3
FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9 - 10

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions - Municipalités régionales de comté	401 910	289 064
Contributions - Ville de Saint-Jérôme		16 560
Contributions - Institut National du sport du Québec	168 951	361 440
Contributions - Institut National du sport du Québec - Athlètes sans CREM	138 786	12 800
Protocole d'entente - Institut régional des sports (annexe C)	24 414	92 306
Services	383 057	387 661
Autres	24 151	5 448
	<u>1 141 269</u>	<u>1 165 279</u>
CHARGES		
Programmes de soutien (annexe A)	907 387	784 182
Fonctionnement (annexe B)	202 246	249 117
Protocole d'entente - Institut régional des sports (annexe C)	32 692	107 941
Contribution pour le fonds de transport	8 738	4 000
	<u>1 151 063</u>	<u>1 145 240</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(9 794)</u>	<u>20 039</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>			<u>2023</u>
	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	29 495	14 000	209 542	253 037
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges			(9 794)	(9 794)
Amortissement des immobilisations corporelles	(14 031)		14 031	
Acquisition d'immobilisations corporelles à même les ressources non affectées	11 201		(11 201)	
SOLDE À LA FIN	26 665	14 000	202 578	243 243

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

BILAN

31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse		273 709
Débiteurs (note 4)	368 813	193 773
Frais imputables au prochain exercice	12 800	5 421
	381 613	472 903
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	26 665	29 495
	408 278	502 398
PASSIF		
COURT TERME		
Découvert bancaire	9 145	
Créditeurs (note 6)	155 890	128 515
Apports reportés (note 7)		80 846
Versements de la dette à long terme		40 000
	165 035	249 361
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	26 665	29 495
Grevé d'une affectation interne (note 3)	14 000	14 000
Non affecté	202 578	209 542
	243 243	253 037
	408 278	502 398

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

François Cantin

Patrick Toupin

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(9 794)	20 039
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - mobilier et agencement		70
Amortissement - équipement informatique	35	1 236
Amortissement - améliorations locatives	9 225	8 857
Amortissement - équipement sportif	4 771	3 638
	<u>4 237</u>	<u>33 840</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(175 040)	(7 651)
Frais imputables au prochain exercice	(7 379)	(5 421)
Créditeurs	27 375	15 604
Apports reportés	(80 846)	5 000
	<u>(235 890)</u>	<u>7 532</u>
	<u>(231 653)</u>	<u>41 372</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 201)	(36 902)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(282 854)	4 470
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>273 709</u>	<u>269 239</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN	<u><u>(9 145)</u></u>	<u><u>273 709</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur le revenu. Le Conseil a pour mission de :

Promouvoir le sport et l'activité physique dans la région des Laurentides;

Offrir aux athlètes identifiés des services de soutien à la performance ainsi qu'à leurs organisations structurantes et aux entraîneurs oeuvrant dans la région des Laurentides.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Le Conseil utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le Conseil est raisonnablement assuré de sa réception.

Les produits protocole d'entente et revenus de services sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent et que leur réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus en services

Les apports, sous forme de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Équipement sportif	5 ans
Mobilier et agencement	5 ans
Améliorations locatives	4 ans

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Conseil évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

3- AFFECTATION INTERNE

Au cours d'un exercice précédant, le Conseil a approuvé une affectation de 14 000 \$ pour l'étude de faisabilité pour le dépôt d'une candidature pour les Jeux du Canada de 2031. Aucun montant n'a été utilisé durant l'exercice.

Le Conseil ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autre fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4- DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients	61 295	113 444
Protocole d'entente - Institut National du sport du Québec	301 981	78 384
Subventions		1 945
Taxes de vente	5 537	
	<u>368 813</u>	<u>193 773</u>

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement sportif	29 390	21 545	7 845	1 415
Mobilier et agencement	354	354		35
Améliorations locatives	36 902	18 082	18 820	28 045
	<u>66 646</u>	<u>39 981</u>	<u>26 665</u>	<u>29 495</u>

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

6- CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	76 535	29 745
Salaires et vacances	79 355	77 092
Taxes de vente		21 678
	<u>155 890</u>	<u>128 515</u>

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués des sommes reçues des Municipalités régionale de comté et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	80 846	75 846
Montants reçus durant l'exercice	321 064	294 064
Montants constatés à titre de produit	<u>(401 910)</u>	<u>(289 064)</u>
Solde à la fin		<u>80 846</u>

8- DETTE À LONG TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Prêt d'une valeur nominale de 40 000 \$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 18 janvier 2024. Une aide gouvernementale de 10 000 \$ a été comptabilisée car le prêt a été remboursé avant le 19 janvier 2024.		40 000
Versements échéant au cours du prochain exercice		<u>40 000</u>

Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conseil, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières. Le Conseil évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation. Le Conseil est exposé au risque de crédit par ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Conseil est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de sa dette long terme.

10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ANNEXE A- PROGRAMMES DE SOUTIEN		
Salaires et charges sociales - Coordination	172 473	126 506
Salaires et charges sociales - Sciences de l'entraînement	347 729	318 821
Achats d'équipements	6 997	8 898
Événements et rayonnement	5 910	5 000
Formation et perfectionnement des entraîneurs et intervenants	38 413	15 854
Déplacements et représentation	19 493	27 478
Location de plateaux sportifs	13 320	19 957
Sous-traitants	265 102	226 490
Services médicaux sportifs	18 004	15 178
Soutien aux compétitions et camps d'entraînement	19 946	20 000
	<u>907 387</u>	<u>784 182</u>

ANNEXE B- FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	102 077	160 997
Papeterie et fournitures de bureau	8 900	11 665
Déplacements - administration	560	709
Frais de réunion	20 319	
Loyer	34 861	28 207
Publicité et promotion	945	5 282
Honoraires professionnels	11 360	18 662
Taxes et permis	4 117	4 274
Assurances		1 103
Télécommunications	3 335	3 096
Amortissement - mobilier et agencement		71
Amortissement - équipement informatique	35	1 235
Amortissement - améliorations locatives	9 225	8 857
Amortissement - équipement sportif	4 771	3 638
Frais bancaires	1 741	1 321
	<u>202 246</u>	<u>249 117</u>

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE DES LAURENTIDES**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ANNEXE C- PROTOCOLE D'ENTENTE - INSTITUT REGIONAL DES SPORTS		
PRODUITS		
Subventions	13 750	49 160
Location	10 139	43 146
Machines distributrices	<u>525</u>	
	<u>24 414</u>	<u>92 306</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales - appariteurs, coordination et science de l'entraînement	31 904	104 241
Salaires et charges sociales - administration	410	1 185
Achats d'équipements		245
Entretien général		206
Fournitures		592
Sous-traitants	73	
Télédistributions	<u>305</u>	<u>1 472</u>
	<u>32 692</u>	<u>107 941</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(8 278)</u></u>	<u><u>(15 635)</u></u>

Certificate Of Completion

Envelope Id: F1C42BE76AB74625B82EAC9017C0AC07

Status: Completed

Subject: iFirm: e-Signature - EF FINANCIER 2024

Source Envelope:

Document Pages: 14

Signatures: 2

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 0

Beauregard et Breault CPA Inc.

AutoNav: Enabled

pbreault@servicas.com

Envelopeld Stamping: Enabled

IP Address: 20.116.64.17

Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)

Record Tracking

Status: Original

Holder: Beauregard et Breault CPA Inc.

Location: DocuSign

6/20/2024 11:50:38 AM

pbreault@servicas.com

Signer Events**Signature****Timestamp**

François Cantin

fcantin@pericles.qc.ca

François Cantin

Sent: 6/20/2024 11:51:28 AM

Viewed: 6/21/2024 5:35:51 AM

Security Level:

Signed: 6/21/2024 5:36:04 AM

.Email

ID: eb024c66-ad08-402d-90ba-7abbfa20e91c

Signature Adoption: Pre-selected Style

6/21/2024 5:35:48 AM

Using IP Address: 104.221.83.244

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Patrick Toupin

p.toupin@yahoo.com

Patrick Toupin

Sent: 6/20/2024 11:51:28 AM

Viewed: 6/20/2024 11:59:26 AM

Security Level:

Signed: 6/20/2024 12:00:12 PM

.Email

ID: bea78ad7-96d6-423c-8503-283afc71c7f8

Signature Adoption: Pre-selected Style

6/20/2024 11:59:23 AM

Using IP Address: 208.96.247.222

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events**Signature****Timestamp****Editor Delivery Events****Status****Timestamp****Agent Delivery Events****Status****Timestamp****Intermediary Delivery Events****Status****Timestamp****Certified Delivery Events****Status****Timestamp****Carbon Copy Events****Status****Timestamp****Witness Events****Signature****Timestamp****Notary Events****Signature****Timestamp****Envelope Summary Events****Status****Timestamps**

Envelope Sent

Hashed/Encrypted

6/20/2024 11:51:29 AM

Certified Delivered

Security Checked

6/20/2024 11:59:26 AM

Signing Complete

Security Checked

6/20/2024 12:00:12 PM

Completed

Security Checked

6/21/2024 5:36:04 AM

Payment Events

Status

Timestamps